



**ARBOR  
& SCIENCE**

Innover et transmettre



# Approche paysagère pour renforcer les bases agroécologiques

---

**Saint Macaire du Bois**  
**Le 20 mars 2025**



# Sommaire



1. Contexte de la démarche
2. Propositions agroécologiques  
Les différentes phases  
Intérêts agroécologiques  
Localisations et formes  
Les choix
3. Financements et aides
4. Accompagnement des plantations
5. Prochaines étapes



# Contexte de l'étude

- Création de l'association des Arbres pour la Vie et réalisation de premières plantations (haies, alignement...) depuis 4 ans
- Participants d'habitants aux différents travaux (taille de formation...)
- Volonté communale à faire exister une dynamique d'amélioration du paysage
- **Questionnement d'agriculteurs locaux sur l'évolution des conditions dans les parcelles (fertilité, climatologie...)**



# Différentes phases de la démarche

- 1) Définition d'un périmètre d'étude,
- 2) Relevés de terrain de la végétation en place et des besoins de plantation
- 3) Cartographies de propositions de plantations complémentaires
- 4) Transmission des propositions aux agriculteurs (prise de connaissance)
- 5) Réunion de présentation et d'échanges
- 6) Sélection des premières plantations



# Les principaux intérêts agroécologiques des arbres

la protection et l'amélioration des sols (fertilité...)

La régulation climatique des parcelles (atténuation des excès)

Le renforcement de la biodiversité



# la protection et l'amélioration des sols

- Protection contre l'érosion
- Production de terre (pédogénèse)
- L'amélioration de la fertilité (matière organique et carbone)
- ...



# La régulation climatique des parcelles (atténuation des excès)

Régulation des températures (+ de photosynthèse)

- Atténuation de l'échaudage,
- Réduction des grillures...

Régulation des vents (dessèchement, évapotranspiration...)

...



# Le renforcement de la biodiversité

- Renforcement des biocontrôles par les êtres vivants (auxiliaires) des nuisibles (phytophages,...)
- Renforcement des conditions naturelles des cultures et de la vigne
- Intégration de variétés fruitières locales en régression
- ...



## Seuils agroécologiques

Pour un effet significatif à l'échelle  
de la parcelle:

Maille de 2 ha

Soit plus de 100 m de haies par ha

Pour des effets de base à l'échelle  
d'îlots agricoles:

Maille de 10 à 20 ha

soit

entre 44 m et 63 m de haies par ha

# Localisation des propositions de complémentation

En périphérie d'îlots agricoles

Le long des axes (routes, chemins, ruisseaux, fossés...)

En redécoupage des îlots pour définir des blocs de 10 à 20 ha.



# LES DIFFERENTES FORMES



## LA HAIE BASSE

Elle est souvent installée en vigne, elle assure le renforcement de la biodiversité à la condition de ne pas la tailler trop souvent et de la laisser fleurir et fructifier



## LA HAIE HAUTE

Elle assure un véritable brise-vent, elle produit du bois et impacte plus significativement la climatologie de la parcelle. Elle protège 15 à 20 fois sa hauteur, a positionner de façon espacée



## L'ALIGNEMENT

Il assure un impact climatique un peu moindre que la haie pour les parcelles adjacentes mais permet de laisser circuler l'air dans les parties basses et de produire du bois.

# LES DIFFERENTES FORMES



## LE BOSQUET

Il permet de valoriser l'espace sans avoir souvent à l'entretenir. Il produit du bois de différents usages, accueille toute une biodiversité et un important marqueur paysager



## L'AGROFORESTERIE INTRAPARCELLAIRE

Les lignes d'arbres à l'intérieur des parcelles permettent d'agir fortement sur l'aggradation des sols, la régulation climatologique de la parcelle et la régulation parasitaire.



Reinette de Doué



## LES FRUITIERS ET LES VERGERS

Ils peuvent être intégrés aux différentes formes (alignements, haies, agroforesterie...) ou sous forme d'un verger. On privilégiera d'anciennes variétés pour leurs capacités à produire des fruits sans beaucoup d'interventions.

# Financements et aides

## Financement de l'étude, de l'animation et de la mobilisation des projets

(PACT de la Haie, dossier animation déposé par Des Arbres pour la Vie ou Arbor & Science)



100 % financé par le  
PACT de la haie et Arbor  
& Science

# Les aides par type de plantation

	Plantation de haies	Bosquets	Agroforesterie intraparcellaire
Financier/dossier	PACT de la Haie DRAAF & Région	PACT de la Haie DRAAF & Région	PACT de la Haie DRAAF & Région
Type de financement	Forfait	Forfait	Forfait
Montant de l'aide	10,48 € /mètre (80 %)	10,48 € /mètre (80 %)	27,04 € / arbre (80 %)
Conditions minimum	au moins 125 m	entr 5 et 50 ares par bosquet	entre 30 et 100 arbres par ha et distance entre les lignes comprise entre 20 et 50 m
Conditions techniques	50 % des plants en VL ou MFR	densité entre 800 et 2500 arbres par ha, 15 m minimum de large	50 % des plants en VL ou MFR et liste des essences
Fruitiers	intégration possible jusqu'à 50 %		intégration possible jusqu'à 50 %

---

# Les alignements

---



---

Soit **Recherche de fonds privés**  
Exemple AFTER apporterait 9 € par Arbre mais  
demande une démarche administrative de plus (un  
nouveau dossier) à étudier

Et Constituer une réserve financière sur les autres  
plantations



# Planter ensemble les arbres de demain

- Présentation de l'association « des Arbres pour la Vie »
- La mobilisation de bénévoles de l'association et de la commune (famille, amis, élus, chasseurs, randonneurs...)
- Notre encadrement



**Des Arbres  
pour la Vie**



## Prochaines étapes



1. Réalisation de l'étude terrain  
Définition du périmètre, inventaire terrain, analyse et proposition de plantations, cartographie, présentation aux agriculteurs **le 24 juillet à 17 h 30**
2. Recueil des intentions de plantation  
Pour les 2 saisons et pour le premier hiver (3 semaines)
3. Définition individuelle des projets de cet hiver et engagement  
Essences, densité... fin Aout/début septembre
4. Commande des fournitures  
Organisation, réception, tri, distribution (avant fin octobre)
5. Mobilisation de bénévoles et organisation de la campagne de plantation





**ARBOR  
& SCIENCE**

Innover et transmettre

## Nous contacter

**ARBOR & SCIENCE**

34 rue Louis Marie Grignion de Monfort  
49300 Cholet, France

[www.arbor-et-science.org](http://www.arbor-et-science.org)

**Association d'Intérêt Général**

Éligible pour recevoir des dons  
De personnes physiques et morales